

## DELIBERATION du conseil municipal

Conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 13

Conseillers absents : 2

**Séance du 28 avril 2026**

*L'an deux mille vingt-six le vingt-huit avril à 20h, le conseil municipal régulièrement convoqué le 21 avril 2026, s'est réuni, dans la salle des séances de la mairie sous la présidence de Madame Isabelle DOLLINGER, Maire et comme secrétaire de séance Madame Emmanuelle MULLER WEIBEL.*

Membres présents ayant pris part à la délibération n°2026/21 :

*Mme Isabelle DOLLINGER, Mme Marie-Laure PFEIL, M. Dominique SCHNEIDER, Mme Marie-Jeanne GASSMANN, Mme Nathalie ANTONI, Mme Richarde BONATI-VELTEN, M. Jean-Noël BURG, M. Kévin DEBES, M. Nicolas DETTWILLER, M. Geoffrey LANG, Mme Caroline MOUTIER, Mme Emmanuelle MULLER WEIBEL, Mme Estelle OHLMANN.*

Membres absents à la délibération n°2026/21 : M. Eric HIRSCH, M. Luc WEBER.

### Délibération 2026/21

#### **objet : Création et composition des commissions municipales**

Le Maire informe le Conseil municipal qu'en vertu de l'article L.2541-8 du Code général des collectivités territoriales, il est possible de constituer des commissions d'instruction composées exclusivement de conseillers municipaux en plus de la commission d'appel d'offres (CAO) et de la commission de délégation de service public (CDSP) prévues aux articles L.1414-2 et L.1411-5 du Code Général des collectivités territoriales.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

↳ créé 4 commissions municipales à caractère permanent dénommées commission de l'information et de la communication ; commission des travaux, bâtiments, cadre de vie et développement durable ; commission enfance et jeunesse ; commission animation – vie locale + une commission permanente d'appel d'offres + une commission permanente de délégation de service public et de concession

en désignant, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas recourir au bulletin secret, comme membres des commissions outre le Maire, qui est président de droit de toutes les commissions avec faculté de déléguer à cet effet un adjoint ou un membre du Conseil municipal,

↳ à la commission de l'information et de la communication :

Madame Marie-Laure PFEIL (déléguee du Maire), Monsieur Geoffrey LANG, Madame Caroline MOUTIER, Monsieur Luc WEBER ;

↳ à la commission des travaux, bâtiments, cadre de vie et développement durable :

Monsieur Dominique SCHNEIDER (délégué du Maire), Madame Nathalie ANTONI, Madame Richarde BONATI-VELTEN, Monsieur Jean-Noël BURG, Monsieur Kévin DEBES, Monsieur Eric HIRSCH, Monsieur Geoffrey LANG, Madame Estelle OHLMANN ;

↳ à la commission enfance et jeunesse :

Madame Emmanuelle MULLER WEIBEL (déléguee du Maire), Madame Nathalie ANTONI, Monsieur Nicolas DETTWILLER, Madame Marie-Jeanne GASSMANN, Madame Caroline MOUTIER, Monsieur Luc WEBER ;

... / ...